
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 mai 2015

Résolution: CA15 22 0157

Motion demandant au gouvernement du Québec de reconsidérer les compressions prévues en éducation

Attendu que le portrait du milieu scolaire public de l'arrondissement du Sud-Ouest (quartiers Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Émard et Saint-Paul) réalisé par le Réseau réussite Montréal à l'été 2013 démontre que :

- 30 % à 50 % des familles vivent sous le seuil du faible revenu;
- 34 % à 46 % de ces familles sont monoparentales;
- 15,9 % à 30,1 % des parents sont sans diplôme;
- 34,8 % des élèves du primaire et 46,1% de ceux du secondaire sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- 80% des élèves du primaire et du secondaire sont issus de l'immigration (1ère et 2e génération);

Attendu les annonces du gouvernement du Québec, au budget 2015-2016, qui prévoient des coupes de l'ordre de 350 millions dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec;

Attendu que les commissions scolaires auront écopé de près d'un milliard en compressions au cours des dernières années;

Attendu que ces compressions affecteront les services aux élèves (aide alimentaire, transport scolaire, activités sportives, événements festifs);

Attendu des coupures de postes de conseillers pédagogiques et d'adjoints à la direction (trois adjoints dans les écoles du Sud-Ouest) et autres professionnels qui sont en soutien direct aux élèves;

Attendu que ces compressions menacent des projets scolaires structurants notamment CoOpéra et Classes Affaires, des initiatives réalisées en partenariat avec des organismes communautaires locaux;

Attendu que l'augmentation du nombre d'élèves par classe, combinée à la présence d'élèves en difficulté, risque d'avoir un impact négatif sur la réussite scolaire de tous les jeunes;

Attendu que les enfants du Sud-Ouest seront frappés de plein fouet par ces politiques d'austérité budgétaire qui les priveront de nombreuses ressources et activités que seule l'école publique peut leur offrir;

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par

Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest demande formellement au gouvernement du Québec de revoir son plan de compressions budgétaires en considérant ses impacts négatifs sur les services aux élèves et la qualité de l'enseignement;

Que la présente résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au ministre des Finances, au président du Conseil du trésor et à la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11

Craig SAUVÉ

Maire suppléant

Pascale SYNNOTT

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 mai 2015